



Yvon Lamy

La décision culturelle dans le cadre local.
Une enquête comparative sur la culture organisée en Entre-deux-Mers

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du quatrième colloque tenu à Saint-Loubès, Lormont et Saint-Louis de Montferrand les 15, 16 et 17 octobre 1993, CLEM, 1994, pp. 203-214.

↳ Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : clempatrimoine@free.fr.

↳ Citer ce document : Lamy (Yvon), La décision culturelle dans le cadre local. Une enquête comparative sur la culture organisée en Entre-deux-Mers , *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 4e colloque tenu à Saint-Loubès, Lormont et Saint-Louis de Montferrand les 15, 16 et 17 octobre 1993, CLEM, 1994, pp. 203-214.
<http://www.clempatrimoine.com>

La décision culturelle dans le cadre local

Une enquête comparative sur la culture organisée en Entre-Deux-Mers.

YVON LAMY

*Université de Bordeaux II,
avec la collaboration*

de Charlotte Barat et d'Alexandre Peraud.

LE PROBLÈME DE L'IDENTITÉ CULTURELLE : LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE

L'Entre-Deux-Mers est une région de «marche», où s'opère la transition entre le rural profond et la métropole bordelaise. A travers l'action de ses responsables, de ses associations et de ses habitants, elle s'affirme aujourd'hui comme une région fortement attachée à (re)construire son identité. Et même si, dans une sorte d'«esprit rive droite», l'influence réciproque entre les villes d'agglomération, les villes moyennes et les communes rurales se fait sentir, la formation d'une politique culturelle comme sphère légitime d'interventions municipales en matière culturelle, reste encore pour beaucoup d'entr'elles un objectif à atteindre¹.

Les élus de cette région ont généralement réalisé depuis la fin des années 1970 qu'une des dimensions de la reconquête de l'identité «Entre-Deux-Mers» ne pouvait s'opérer sans développer, à travers cette dernière, des mécanismes d'intégration en faveur des fractions les plus fragilisées d'une société locale, très touchée par la crise industrielle. C'est dans cet esprit qu'il s'est agi pour eux de développer les trois aspects de toute démocratie culturelle, le soutien à la diffusion du spectacle vivant, la stimulation

d'une vie associative traditionnelle prise entre reproduction et renouvellement, et un affichage clair des orientations municipales en matière d'aide aux équipements structurants (bibliothèques, maisons des associations, centres culturels, maisons de quartier, écoles de musique, salles de spectacle, salles omnisport...). Il apparaissait à tous que l'inscription du droit de culture dans la réalité locale devait prendre forme à travers un programme d'action original par rapport aux projets culturels des villes «rive gauche» de l'agglomération bordelaise.

Une enquête à finalité culturelle portant sur une entité à la fois urbaine et rurale, se développe généralement dans trois directions complémentaires, l'analyse des politiques, celle des pratiques et l'observation des publics. Elle vise par définition à comprendre un double processus. D'abord, comment s'est progressivement transformé le paysage de la culture communautaire, fondée sur la vie associative et festive traditionnelle et liée aux anciens systèmes locaux de production, et ensuite comment, parallèlement, a émergé une culture organisée, subventionnée et en définitive «consommée» par de nouveaux groupes sociaux sur un marché régional des services et des biens culturels. De plus, l'enquête vise à examiner

les finalités mêmes du développement culturel : s'agit-il d'éradiquer les inégalités socio-culturelles, d'afficher une politique municipale spécifique ou d'articuler autant que faire se peut les deux volets ?

Cependant, avant tout, précisons de quelle manière le concept de culture s'inscrit dans les politiques municipales. Le concept de culture ne saurait être relatif aux principes d'organisation sociale (comme l'est entr'autres le concept de justice). De même, il ne saurait concerner les principes de détermination et de répartition des avantages entre les individus ou les groupes d'une société. En outre, la vie en société autorise, sans risque d'auto-dissolution, plusieurs conceptions ou plusieurs interprétations de la pratique culturelle, et un désaccord sur les politiques culturelles ne menace en rien l'unité de la société en question.

En revanche, le concept de culture, même second par rapport à celui de justice ou de contrat social, énonce un ensemble de données structurelles de base relatives au jeu des acteurs. Si l'on pense, en effet, que toute société règle, dans ses institutions de coopération, l'équilibre entre identité d'intérêts et conflit d'intérêts, on peut avancer que la culture met davantage l'accent sur l'identité que sur le conflit². On peut en outre

faire l'hypothèse que c'est la valorisation de cette dimension identitaire qui permet au politique de situer la culture au-delà du conflit, de l'arbitraire et du parti-pris.

Dans une société, la pression des obligations institutionnelles sur les structures de base se fait bien moins forte dès lors que l'individu entre dans le temps libre, hors contraintes et hors obligations sociales, administratives et parentales. C'est la sociologie des loisirs qui analyse la tension dialectique entre «loisirs-libération» et contraintes socio-institutionnelles. Dans cette perspective, la culture se régle soit sur le libre arbitre de l'individu, soit sur l'affiliation à des groupes sociaux (vie associative, groupes d'âge, groupes de quartier...), et par là même prend un contenu déterminé. Pour sa part, la politique culturelle reste attachée à l'identité locale.

La décentralisation a rendu possible cette rencontre de la maîtrise du pouvoir d'un côté, et de la recherche d'une identité de la culture de l'autre, mais elle ne saurait occulter le fait qu'au-delà du partage de valeurs communes (la culture traditionnelle reste encore vivace en milieu rural et reste attachée à son esthétique propre), la question des *inégalités* culturelles n'est jamais vraiment réglée. Certes, le droit à la culture est inscrit dans la Constitution, mais l'accès à ses avantages est toujours aussi inégalement réparti, et la décentralisation, qui en a atténué localement les effets, a révélé en même temps la grande difficulté à les surmonter. On assiste ainsi à un phénomène de confrontation entre politique culturelle locale respectueuse des formes traditionnelles, politique de décentralisation comme passage à d'autres niveaux de financements, et lutte contre les inégalités culturelles.

Dans les communes de l'Entre-Deux-Mers, nous avons pu observer de nombreuses situations, où, dans le processus de *décision* en matière d'action culturelle, se confrontent d'un côté les *élus* qui ont à transférer sur le terrain de la construction culturelle le déficit de communication

que comporte toute action politique partisane (beaucoup plus tourmentée et discutée que la culture), d'un autre côté les *acteurs associatifs* centrés à la fois sur l'identité culturelle et sur les processus socio-culturels, et enfin les *professionnels de l'art et de la culture* qui, sans se distinguer toujours pleinement des associatifs, maîtrisent des savoirs spécifiques et fondent leur action sur l'autonomie et l'impulsion que les politiques autorisent, soit en terme de pratiques (amateurs) individuelles et collectives, soit en terme de fidélisation de publics. Ainsi la trilogie pratiques, politiques, publics, se trouve-t-elle au centre de cette enquête sur la société de l'Entre-Deux-Mers.

L'enquête (printemps & été 1993)

Qui avons nous rencontré ?

Il fallait rencontrer les principaux acteurs et partenaires de l'Entre-Deux-Mers, l'élu local, l'animateur d'un journal rural (comme à Cadillac) et le professionnel de la culture, le public participant, et le représentant du Conseil Général en tant que structure d'aide à la diffusion

1/ Elus, adjoints à la culture et responsables culturels municipaux rencontrés : ceux des communes de St Loubès, Cenon, Floirac, Bassens, St Macaire, Créon, Sauveterre de Guyenne, Rions, Monségur, St Quentin de Baron... Communes en CUB et hors CUB / Communes rurales et communes d'agglomération.

Trois problèmes ont été soulevés au cours de ces entretiens :

- * l'organisation d'un espace pour l'expression culturelle démocratique et les équipements culturels,
- * la double nature de l'action culturelle associative et professionnelle,
- * les grandes finalités et les objectifs définis par les politiques.

2/ Administratifs : Secrétaires de mairie à Cadillac et à Bassens..., ainsi que le responsable du service culturel du Conseil Général.

Nous avons interrogé ce dernier d'une part au sujet de la politique de soutien au spectacle vivant, et d'autre part au sujet des aides aux grands équipements culturels (bibliothèques, salles de spectacle, vidéothèques, écoles de musique). Le responsable du service culturel a insisté sur deux points :

- les contrats passés avec les associations porteuses de projets,
- le partenariat avec les autres collectivités et la politique des conventions.

Le principe d'aide à la diffusion qui s'applique en Entre-Deux-Mers est le suivant : pour chaque aide

à un spectacle dans Bordeaux intra muros, le Conseil Général s'engage à subventionner deux spectacles en CUB et trois en milieu rural. La politique de soutien à l'organisation de l'été girondin a été évoquée à titre d'illustration

3/ Associations :

a) La principale fédération d'associations en milieu rural est le Centre rural d'animations culturelles de l'Entre-Deux-Mers, le CRAC, basé à St Quentin de Baron. Le CRAC couvre une bonne soixantaine de communes rurales et déborde sur le libournais et le bazadais. Il s'appuie sur un réseau dense d'associations municipales dont il salarie les formateurs, pour offrir à la fois des services de *formation* (ateliers d'arts plastiques comme celui de Sauveterre, écoles de musique affiliées, à Créon, à Cadillac, à Rions...) et des services de *diffusion* de spectacles.

Spectacles qui sont ou bien achetés sur le marché, ou bien proposés par les troupes ou les groupes locaux. Depuis 1986, le CRAC propose une programmation consignée dans un livret dont le titre, *Facettes-Passions des Arts*, suggère que désormais la culture ne concerne pas seulement les grands centres urbains de diffusion, mais qu'elle peut tout à fait s'adapter à la dispersion et à la segmentation du monde rural, même si parfois les nouveautés ne le touchent qu'avec un certain retard. A titre d'exemple, retenons que pour la saison 1992-1993, trente et un spectacles à vocation internationale ont été diffusés en Entre-Deux-mers.

b) Des associations affiliées au CRAC (avec à leur tête des responsables salariés par le CRAC), ont retenu notre attention, comme «Outredemer» qui anime l'atelier de peinture de Sauveterre, comme l'association «Musarcard» qui est l'organisme gestionnaire de l'Ecole de musique de Cadillac et le «MEC» qui est celui de l'école de musique de Créon.

c) Les responsables d'associations socio-culturelles ont un rôle décisif. Quatre exemples ont été retenus :

- les animateurs «Léo Lagrange» à Bassens, au Centre d'accueil / Point rencontre des jeunes du quartier du «Moura»,
- le responsable associatif du Centre Jacques Brel de Carbon Blanc,
- le responsable du syndicat d'initiative et du journal *Escoté me de Cadillac*,
- le responsable de l'association «Ardilla» de St Macaire.

4/ Troupes de théâtre. Celles qui ont été sélectionnées sont les suivantes : «Le théâtre en vrac» (Carbon Blanc), «Les tréteaux de la Halle» (Rions) et les responsables du festival «Coups de théâtre» (Rions), «La troupe ment» (Bassens), la troupe «Onyx» (St Macaire), avec leurs metteurs en scène professionnels et leurs responsables de gestion.

5/ Acteurs professionnels : bibliothécaires et «cocinnelles» de St Loubès et de Cenon, professeurs de musique et de danse, moniteurs sportifs dans les équipements de proximité des grands ensembles. Mais de l'équipement à la politique de la lecture, il y a un pas. Et surtout, notons que beaucoup de

bibliothèques ont été construites en Entre-Deux-Mers entre 1988 et 1992, à Sauveterre, Carbon Blanc, Bassens, Floirac. De nombreuses sont encore en projet.

6/ Publics des festivals et des manifestations.

La programmation du CRAC / le festival Coups de théâtre de Rions / le festival de Jazz de Monségur à Sauveterre / le festival-session danse musique classique de l'Entre-Deux-Mers qui existe depuis 1984 / le festival de l'humour de Créon / les fêtes de la musique, celle de St Macaire, les «Nuits du patrimoine» (Rions, Cadillac, St Macaire), l'été girondin, avec l'initiative du cinéma Jean Vigo : Cinésite, enfin les manifestations liées à l'opération de l'Education nationale Collèges au cinéma...(*)

(*) Cette liste n'est pas bien sûr exhaustive des manifestations culturelles de l'Entre-Deux-Mers. On ne saurait oublier des manifestations de qualité comme celle organisées à St Ferme, Castelmoron d'Albret, Gensac, Pellegrue, La Réole, et dans bien d'autres bourgs de l'Entre-Deux-Mers.

Environ cent personnes ont été touchées au cours de cette enquête, qui vont jouer ici le rôle de «témoins» de la vie culturelle en Entre-Deux-Mers. La recherche ainsi esquissée est déjà assez riche pour que nous en donnions quelques tendances.

Qu' avons-nous demandé à nos interlocuteurs ?

Le questionnaire ajusté à l'interlocuteur a procédé par entretiens semi-directifs : questions fermées sur les thématiques et questions ouvertes sur les interlocuteurs). Les *thématiques* ont été examinées selon quelques dates clés pour l'émergence d'une politique culturelle locale : 1983, 1989, 1992.

1/ Structure sociale / Statut de l'organisme / Fonction exercée par l'interlocuteur. Ressources : budgets des divers secteurs et leur apport au budget communal, et aux autres budgets culturels du secteur (rapport avec Bordeaux). Budget propre et subventions (déduire les subventions publiques et privées pour déterminer l'autonomie financière des villes) Origine des subventions. Frais de fonctionnement. Equipement (St Loubès par exemple a peu de frais de fonctionnement, mais de très gros investissements). Emprunt .

Bien souvent, avec les effets économiques induits par la décentralisation, les municipalités ont procédé à des investissements en biens d'équipements socio-culturels dont le remboursement pèse lourdement sur leur budget. De plus, les ressources sont attribuées et différenciées selon les secteurs et selon les priorités définies par le maire. Enfin la part d'intégration à des opérations départementales ou régionales : Eté girondin ? Regroupement des communes à visée culturelle (Contrat de pays / SIC / SIVOSC / Association «Hauts de Garonne»).

2/ Interdépendances :

* Partenariat (soutien, co-production, aides de l'OARA, du Conseil Général et de la DRAC Aquitaine).

* Mécénat (Viticulteurs de l'Entre-Deux-Mers).

*Quels publics ? Scolaires, parents, réseaux de

connaisseurs ?.

* Types de dépendance à l'égard des services du département (IDDAC).

3/ Les acteurs et leur professionnalisation. Trajectoire de l'acteur et histoire de la structure ou de l'organisme.

4/ Représentations de la culture : place de la lecture, du sport, de la musique, de l'animation socio-culturelle, du patrimoine et de la mémoire collective, des festivals et des expositions...

- Représentations
 - en termes de philosophie individuelle («l'homme, un animal dont le cerveau est débridé» selon Roger Garaudy),
 - d'identité locale (St Loubès, Carbon Blanc, Monségur, CRAC),
 - d'objectifs de formation (CRAC et sa fédération d'associations),
 - de contraintes à maîtriser (St Loubès et ses investissements),
 - de perspectives d'intégration sociale (Bassens, Lormont),
 - de publics (CRAC / Sauveterre)...

• L'autonomie culturelle pousse-t-elle à mimer en quelque sorte une «sous-culture étatique» ? Ou met-elle en valeur «l'identité locale» ?

• Relativement aux représentations de la culture, l'enquête consistait à dégager quatre niveaux d'engagement :

- * sur les fonctions : finalités, perspectives, formation, intégration,
- * sur l'organisation : pouvoir de décision, moyens utilisés, institutions et équipements,
- * sur la communication : affichage d'une politique de communication passant par le biais de la culture, ou au contraire pour la promotion de la culture,
- * sur l'économie : budgets, part du budget culturel, part des investissements et du fonctionnement, part du mécénat...

Qu'avons-nous comparé ?

Tentative de comparer les budgets et les poids relatifs de la culture dans les budgets selon les types de communes et selon les périodes.

1/ En milieu rural : faible budget culturel / forte attribution aux clubs sportifs et aux associations socio-culturelles.

*Les communes de l'Entre-Deux-Mers rural, affiliées au CRAC, participent à la fois aux services de formation et à ceux de diffusion. Il s'agit d'une des conditions d'adhésion mises par le CRAC : les communes doivent s'engager simultanément sur les deux terrains de la culture organisée. Attitude assez ambitieuse fondée sur l'éducation du goût et qui, à terme, doit faire émerger un public local. La culture doit «se mériter».

Par exemple, la mairie de Cadillac versait au début des années 90, 50.000 frs au CRAC au titre de Facettes-Passion des Arts et finançait l'école de

musique en régie municipale dont la direction artistique était assurée par un membre du CRAC.

Par le réseau de diffusion du CRAC, la ville est incitée à investir dans la politique culturelle et rend plus problématique tout désengagement brutal.

Une telle politique fort efficace en soi, est cependant très exigeante pour les municipalités qui n'acceptent pas de jouer le jeu longtemps, si le public ne se rend pas en masse aux spectacles. Dès lors, une partie des fonds alloués par la mairie peut être retirée (le plus souvent c'est la partie «diffusion» qui est affectée) et c'est le dispositif entier qui est miné, l'équilibre formation / diffusion étant la clé de voûte de cet équilibre.

*Importance des aides du Conseil Général au PRNP (Patrimoine rural non protégé) -stèles, bastides, chapelles, halles...- et au projet de signalétique des Monuments historiques (interventions des ABF et débats avec les maires. St Loubès et St Macaire).

2/ En milieu urbain (en CUB et hors CUB) : fort budget culturel et une certaine autonomie culturelle. Importance de l'investissement surtout dans les années 1988-1990, pour les bibliothèques.

Construction de bibliothèques et de médiathèques, et d'écoles de musique. Mais aussi ré-utilisation d'un patrimoine existant pour les ateliers d'arts plastiques, beaucoup moins dévoreurs d'espace. Floirac, Carbon Blanc, Cenon. Projets de construction à Bassens et à St Loubès....

COMPARAISONS BUDGÉTAIRES. EXERCICE 1989-1990 (EN MILLIONS DE FRANCS)

Villes d'agglomération / Rive droite

Carbon Blanc:30M / 3,5% du budget municipal

St-Loubès: 30 M / 1,5% du budget municipal

Communes milieu rural

Créon: 11M / 0,7%, du budget municipal

Cadillac:10M / 0,5%, du budget municipal

St-Macaire: 6M / 1% du budget municipal

Source : Enquête Entre-Deux-Mers

En milieu urbain comme en milieu rural, on constate qu'une ligne budgétaire spécifique a été ouverte (souvent dans les premières années de la décennie 80) en vue de développer les actions culturelles en tout genre. Parallèlement à ce financement, le pouvoir local s'est transformé. Il s'est doté de nouvelles responsabilités qui vont réagir sur sa propre évolution et sur l'image qu'il se fait de son influence (en termes de communication). Il s'agit de la création de postes d'adjoints à la culture

et de la création d'offices culturels dans la plupart des communes urbaines et dans les quelques petites villes du milieu rural. C'est de cette double création que provient le développement du groupe des professionnels de l'art et de la culture.

Les réactions de nos interlocuteurs à l'enquête méritent que l'on y réfléchisse.

Tout d'abord, nous avons rencontré des *élus* souvent préoccupés par le vieillissement de leur population (même quand elle augmente, le solde migratoire est pratiquement toujours positif et l'emporte sur le solde naturel). Cependant, tous nous ont affirmé l'importance de la culture dans la politique d'intégration et de communication de chacune de leurs communes, non seulement parce que la culture fait désormais partie de la constitution des enjeux politiques et électoraux, mais parce qu'elle constitue un des facteurs de cohésion d'un tissu social local.

En deuxième lieu, la plupart de nos interlocuteurs, soit membres d'*associations*, soit *professionnels de l'art et de la culture*, nous sont apparus comme extrêmement motivés par le développement de l'action culturelle, les premiers davantage sur le versant des formes traditionnelles, les seconds davantage sur celui des formes contemporaines liées à la diffusion du spectacle vivant. En général, nous avons affaire à des acteurs impliqués dans trois catégories d'activités:

* Activités de *formation, de diffusion et de communication*. Ainsi les salariés du CRAC (Centre rural d'action culturelle, qui a son siège à St Quentin de Baron) sont en même temps des militants de la diffusion du spectacle vivant et de l'apprentissage à la musique; de même, les responsables socio-culturels sont, en relation étroite avec les adjoints à la culture, d'authentiques vecteurs du développement culturel et socio-culturel (Carbon Blanc, Cadillac, St Macaire, Monségur, Cenon, St Loubès, Bassens...)

* Activités d'*intégration, d'insertion et*

d'*assimilation* auprès des groupes sociaux en difficulté, quelle que soit leur classe d'âge. C'est dans cette optique que se comprennent le travail d'expression théâtrale du Théâtre en Vrac, l'action de la municipalité de Bassens dans le quartier du «Moura» (en relation avec le mouvement Leo Lagrange qui met à disposition un animateur à plein temps³), celle de Cenon, de Floirac et de Lormont sur les Hauts de Garonne ;

* Activités de *restauration, de conservation et de valorisation* du patrimoine architectural local : passion des archéologues, travail des ABF en collaboration avec les communes les plus richement dotées (St Macaire, Cadillac, Monségur, La Sauve Majeure).

Il n'y a pas de frontière étanche entre ces divers secteurs de la vie culturelle de l'Entre-Deux-Mers. D'une part, tous les responsables interrogés déclarent directement ou à demi-mot qu'ils ne veulent ou ne peuvent pas faire la même chose que de l'autre côté de la Garonne. La politique culturelle de Bordeaux leur apparaît caractérisée par un certain élitisme et liée à un public d'habitues, presque captifs. Mais d'autre part, ils sont engagés dans un débat permanent dont les termes portent soit sur le processus de *démocratisation culturelle* (accès aux grandes oeuvres, équipements spécifiques, adéquation aux critères de qualité définis par les experts du ministère...), soit sur la volonté de *reconnaissance des cultures «autres»* (de quartier, de génération, associative, d'expression marginale...).

Sur le fond, l'ensemble de ces réactions tend à renforcer l'image d'une petite région comme entité culturelle distincte et différente des autres en Aquitaine. L'autonomisation des acteurs culturels et la diffusion de l'offre culturelle, en effet, se sont opérées en relation étroite avec la volonté affichée d'exploiter les ressources que le tissu local offre, à la fois pour agir sur lui et contribuer au traitement des «problèmes sociaux» dont il est porteur. C'est alors à une nouvelle lecture des rap-

ports de la culture et des communautés locales que nous sommes conduits.

UN DÉPLOIEMENT CONTRASTÉ DES ACTIVITÉS CULTURELLES : LE RURAL ET L'URBAIN

Dans le milieu rural, les initiatives prises par les associations forment véritablement l'armature de la culture locale. La municipalité le sait bien, qui se contente de subventionner et d'aider matériellement. Le cas de Monségur est exemplaire à cet égard avec son festival occitan - disparu aujourd'hui -, et son festival actuel de jazz, mais c'est aussi le cas de Créon, de Sauveterre de Guyenne où les initiatives culturelles tirent leur inspiration de la vie associative.

A cet égard, il n'est pas rare que l'actuel adjoint à la culture soit un «ancien associatif» que le maire a intégré à sa liste en raison de ses compétences. Ce processus de notabilisation que l'on peut constater à Rions, à Carbon Blanc ou encore à Sauveterre peut s'expliquer à rebours par le fait que les associations culturelles ne peuvent guère s'enraciner si le pouvoir municipal ne s'y associe. On a donc un échange : le pouvoir politique fournit des aides financières d'un côté, et de l'autre les animateurs culturels apportent un «label» à la liste (le plus souvent progressiste) qui se présente aux élections municipales sous le thème du changement. Cette convergence entre le politique et l'associatif est tout particulièrement nette en milieu rural où l'animation socio-culturelle vise avant tout à favoriser l'expression et la créativité des individus au sein de groupes d'appartenance (pratiques amateurs).

Mais il arrive aussi que le maire rural fasse de la culture son «domaine» réservé et agisse avec un certain arbitraire en cas de crise des finances publiques, en transférant les fonds «culture» dans d'autres domaines plus «urgents». Ce qui veut dire qu'aux yeux des élus, la culture ne saurait jamais avoir une efficacité immé-

diatè et qu'en l'absence d'un rendement matériel quantifiable, il est toujours possible d'en remettre la mise en oeuvre à plus tard. C'est une version moderne du «*primum vivere, deinde philosophare*» des Anciens. Car tout dans la culture est affaire de médiations et de symbolique. Or le symbolique peut-il être pris en compte par le pouvoir et le politique ? Dans quelle mesure et dans quelle conjoncture ?

A l'inverse, dans le milieu urbain, les pouvoirs publics prennent souvent l'initiative. Ils mettent en place une politique d'offre culturelle plus structurée, mieux affichée, et parfois l'inscrivent dans une programmation (qui suppose des liens étroits avec le marché du spectacle vivant). Ils engagent, sur une base contractuelle, des professionnels -metteurs en scène, professeurs, animateurs, moniteurs- qui, à leur tour, guident le travail de bénévoles. Cenon, Lormont, Floirac, Carbon Blanc, Bassens, sont autant d'illustrations de ce processus de municipalisation de la culture.

Mais jamais il n'y a étanchéité entre les deux types de situations que nous venons de décrire. Et même par une sorte de paradoxe, l'Entre-Deux-Mers offre une situation qui les combine d'une manière originale.

Habituellement, le milieu urbain génère des besoins de programmation que la sphère de la culture légitime structure et organise, tandis que le milieu rural est largement dominé par le secteur associatif et sportif (sphère de la socio-culture). Or, en Entre-Deux-mers, nous avons un schéma inversé dans un cas au moins. Le CRAC, basé dans le milieu rural «profond», fait exceptionnellement une programmation ajustée à l'environnement qui est le sien, et «sans complexes» par rapport à des programmations réputées plus professionnelles. En revanche à Carbon Blanc ou à St Loubès, villes d'agglomération, les responsables culturels préfèrent ne «s'enchaîner» qu'à un programme très éclectique épousant, sans

opérer de choix entr'eux, les contours présumés des «goûts» multiples de la population locale, comme pour mieux s'ajuster à un type de demande qui provient souvent des groupes d'âge jeunes.

Ce paradoxe révèle en fait deux stratégies caractéristiques des politiques culturelles locales. D'une part, en milieu rural, la volonté d'opérer un rattrapage par rapport au milieu urbain, thème récurrent depuis les années 1960. Les limites que l'action du CRAC rencontre dans sa capacité à se forger un public important montre que ce rattrapage est extrêmement difficile et qu'une politique d'offre ne saurait suffire. D'ailleurs le CRAC a bien saisi cette réalité et son action d'implantation d'ateliers reflète cette préoccupation. D'autre part, les politiques culturelles urbaines, dont celle de Carbon Blanc, pourraient, dans cette perspective, constituer un exemple type : elles visent à recréer une identité, l'unité d'un groupe, sur des territoires socialement éclatés. L'objectif n'est plus alors de diffuser des spectacles achetés ailleurs, mais d'y recréer fictivement l'unité du groupe en cherchant à l'identifier soigneusement, comme par exemple dans le cas de l'opération «Racines».

OPÉRATION «RACINES» À CARBON BLANC

Organisée au printemps 1993. La mairie a recensé les différentes origines géographiques de ses citoyens et en a tiré une carte de France mettant en relief les différents pourcentages. Quatre groupes majeurs furent dégagés : Pays de Loire, Dom-Tom, Est, Aquitaine, qui donnèrent lieu à quatre soirées à thème ethno-géographique. Enfin, une cinquième soirée, symbolique et sans référence ethnique réunissait toutes les différences représentées dans le creuset de Carbon Blanc.

Retenons ici l'ambivalence d'une telle manifestation : ni assimilation républicaine, car trop respectueuse des particularismes, ni intégration à l'américaine du type melting-pot. Il faut sans doute y voir la marque d'une ville jeune, créée administrativement en 1853, qui a connu dans les années 1970 une «deuxième naissance» avec la construction du

Pont d'Aquitaine, ce qui fit doubler sa population, et qui cherche à construire sa propre identité.

Une autre manifestation est symptomatique : dans le cadre de la fête du Bicentenaire, la municipalité a pris l'initiative d'organiser une fête thématique dénommée «De notre racine à nos racines». Cette fois la dialectique de l'un et du multiple est inverse, et affiche plus nettement un aspect culturaliste ; le clou des festivités, en effet, fut l'organisation d'un cortège populaire (très suivi d'après les organisateurs puisque 700 personnes auraient participé) vers la colline de Carbon Blanc où subsistait le dernier cep de vigne de cette ancienne terre viticole. Cette sorte de grand messe païenne fut donc suivie par des personnes totalement citadines, n'ayant pour la plupart aucun lien avec l'agriculture, et qui, cependant, étaient censées se reconnaître dans un Carbon Blanc originel et bucolique.

Aussi arrive-t-il souvent que l'animateur socio-culturel devienne le représentant culturel de la commune, dans la mesure où il sait traduire en langage associatif et de proximité, une politique voulue par les élus, et où il lui donne cette capacité d'adaptation qui finalement fonde la plus forte légitimité aux yeux de la population. Il semble que cet accord général entre expression associative et volonté politique soit largement assuré dans des communes comme Carbon Blanc, Cenon, Bassens, St Loubès, St-Quentin-de-Baron et d'autres encore.

C'est pourquoi, il faut examiner les deux termes de territoire et de culture à la lumière de la dichotomie rural /urbain. Au-delà de cette dichotomie, l'Entre-Deux-mers s'affirme désormais comme une identité locale. L'Entre-Deux-Mers est né de la rencontre entre l'histoire d'un terroir (et d'un terroir largement viticole), enserré entre les bras de deux fleuves, et l'histoire urbaine. C'est l'histoire spécifique d'un territoire urbain qui se détache progressivement du territoire rural et qui finit par s'opposer à lui.

D'un côté le pays profond qui va jusqu'à Monségur et à la frontière de l'age-nais, de l'autre la chaîne des villes des

bords de Garonne et des bords de Dordogne, à la pointe de l'Entre-Deux-Mers. Villes où les mouvements pendulaires journaliers de la population sont importants et où la dissociation de l'habitat et du travail est la règle. Carbon Blanc est présenté par le responsable culturel comme un ville-dortoir, ou tout au moins comme une ville qui possède en puissance les risques d'une telle dérive.

En conséquence, le problème de cette région reste celui d'une unité territoriale, prenant en compte d'un côté des *communes rurales* où le rythme est encore dominé par l'agriculture et la viticulture, où l'habitat et le travail coïncident encore souvent, et de l'autre, des *villes d'agglomération* fortement touchées par la désindustrialisation, par l'immigration et par les problèmes de banlieue (CUB). Or, la principale caractéristique de l'urbain par rapport au rural, a résidé jusqu'ici dans le travail industriel salarié et dans les services. Cette identité est aujourd'hui démentelée.

En termes culturels, l'identité territoriale de l'Entre-Deux-Mers se joue dans la distance qui sépare les problèmes culturels posés à Monségur et ceux posés aux villes de Floirac, de Bassens, ou de Cenon... Distance analogue entre l'action culturelle à Carbon-Blanc et à Sauveterre de Guyenne.

Dans le *milieu rural profond*, la logique communautaire, de sociabilité quotidienne, la transparence des relations, le partage d'un mode de vie aujourd'hui accepté, font de la culture, non un problème politique, mais une sorte de supplément festif, enrichissant la vie sociale. Modèle qui, toutefois, est à relativiser, compte tenu de l'hétérogénéisation croissante des publics évoqués plus haut. La population rurale a même d'assumer de telles manifestations a vieilli, et les nouvelles populations n'ont pas les mêmes référents.

Dans les *villes d'agglomération*, à l'inverse, les choix culturels sont plus politisés et sont davantage l'objet d'une stratégie

politique. Ils s'inscrivent dans deux visées distinctes :

* d'une part, ils visent à retenir les gens sur place, à leur offrir des services et des loisirs au moins comparables à ceux de la grande métropole. L'exemple de Créon est à cet égard tout à fait éclairant puisque l'adjoint à la culture affiche clairement ce type d'«instrumentalisation» de la culture. Selon lui, la commune ne représentant plus un bassin d'emploi suffisant, les services fournis, notamment en matière culturelle, constituent un antidote à la désertification et à l'exode rural ;

* d'autre part, ils visent à éduquer, à diffuser, et par là à intégrer, les populations dites à risque ou «à problème», et à favoriser l'insertion des classes d'âge touchées par la crise. Il est à noter qu'un tel schéma laisse de côté certains types mixtes comme Cadillac.

La grande difficulté est de faire la synthèse de ces deux aspects de la culture : le mot «culture» est le même, mais la médiation que la culture permet dans l'un et dans l'autre cas est totalement différente et l'investissement politique n'est pas du tout de même nature. Qu'ajoute par conséquent la dimension du territoire à la culture ? Il semble qu'il ajoute deux éléments forts très présents dans l'Entre-Deux-Mers :

a) l'expression «culture et territoire» signifie en premier lieu que les productions culturelles s'identifient à un territoire donné : les fêtes de tradition autour de l'eau, autour du vin (Sauveterre de Guyenne), autour du livre, autour des savoir faire artisanaux, ou encore autour du fleuve (la fête de l'aloise à Lormont, le travail sur la mémoire chez les enfants de Bassens et le film qui en a été tiré, etc...). La culture est festive et joue le rôle de rassemblements ponctuels, éphémères mais attendus qui réunissent consensuellement soit une fraction de la population autour d'une tradition (quelquefois récemment re-découverte), soit une classe d'âge, les jeunes en particulier.

b) Mais à ce premier sens, il faut encore en ajouter un deuxième : l'importance accordée aux signes visibles et aux emblèmes d'une culture qui a su s'affirmer localement : c'est ici que nous rencontrons le patrimoine architectural, qui est alors ré-approprié par les acteurs locaux (et co-subsidié par le Conseil Général et par l'Etat). En somme la citoyenneté communale et locale prend le pas sur la mission universelle de l'art et des oeuvres d'art. La marque locale se veut alors prédominante dans la construction culturelle (St Macaire, Cadillac, les bastides, les associations communales comme Sauveterre de vieux Rions, etc...)

La caractéristique principale du territoire de l'Entre-Deux-Mers est de s'appuyer sur de nombreuses dichotomies, dualités, voire parfois des oppositions fortes. Mais ces dualités vont plus loin que l'opposition traditionnelle entre l'urbain et le rural. Elles touchent en effet à des réalités beaucoup plus complexes relatives à l'histoire des sociétés locales et aux évolutions contemporaines qu'elles connaissent :

a) A l'avant scène de ce territoire se marque une première dichotomie. Juxtaposant la métropole, d'un côté nous avons les villes et bourgs des bords de Dordogne, et de l'autre les villes et bourgs des bords de Garonne. Pendant longtemps ces collectivités furent dominées par les activités portuaires et de la pêche, et par des industries lourdes, métallurgiques en particulier.

Aujourd'hui, la récession a frappé partout; la désindustrialisation est profonde, des communes riches se sont singulièrement appauvries au cours de ce déclin parcequ'elles ont perdu les industries productives, mais ont gardé une fraction importante de la population ouvrière au chômage. La présence des populations ouvrières immigrées ne s'est pas démentie avec la vague de la seconde industrialisation. Elle atteste de l'importance de ce passé dans l'histoire industrielle urbaine

et en même temps rend extrêmement aigu pour les municipalités concernées, le problème de l'emploi et celui du chômage des jeunes.

La question qui se pose est donc de savoir si *l'effort culturel* peut s'investir aussi dans le traitement de ce genre de problème. L'hypothèse de beaucoup d'élus des Hauts de Garonne semble être qu'une culture active devrait permettre de réussir une *intégration* minimale des populations marginalisées, à la communauté locale, et cela dans la mesure où l'incitation à la lecture, à l'expression corporelle, théâtrale et artistique, et surtout, l'aide à *l'occupation du temps libre* sont pris en compte et pris en charge par la collectivité. C'est très nettement le cas à Floirac, Lormont, Cenon, Bassens avec son quartier du «Moura», et dans une moindre mesure, à St Loubès, et à Carbon Blanc. Certaines de ces villes font partie de la CUB et le poids de la métropole toute proche compte beaucoup dans leurs choix, leurs projets, leurs recherches d'activités originales et complémentaires. De plus, cette présence, à coup sûr, est un facteur de distance, peut-être de tension entre les villes de la CUB et les villes hors CUB.

b) De par leur topographie singulière, une majorité de ces villes comportent souvent *deux centres-villes*, en quelque sorte, distants l'un de l'autre de quelques kilomètres et reliés par un cordon routier. Un centre ancien près de la rivière et une ville neuve sur le plateau, dotée de constructions neuves et de grands ensembles des années 1970. C'est le cas de Floirac, Cenon, Lormont, Bassens, Carbon Blanc. Ajoutons que la partition topographique de ces villes des bords de Garonne et de Dordogne marque la limite de deux cultures, de deux histoires. *Dans le haut*, on a souvent une population jeune, arrivée avec la vague industrielle, et souvent une population immigrée..... *Dans le bas*, c'est le noyau des autochtones, des citoyens les plus attachés à l'histoire traditionnelle de leur ville...

Comment faire l'unité des deux ? La culture peut-elle y aider ? Quant à Ste Eulalie, St Loubès, Tresses et d'autres encore, ce sont des petites villes déjà franchement inscrites sur le plateau des Hauts de Garonne et appartenant pour partie à l'arrière-pays de l'Entre-Deux-Mers. Ainsi, la dichotomie s'inscrit-elle sur le territoire et pose-t-elle des problèmes spécifiques aux gestionnaires de ces territoires qui sont les élus.

c) En arrière plan, c'est le pays profond qui s'ouvre à nous, très différent de ce que l'on vient de décrire. Ici la vie rurale est dominée en partie par la viticulture. La re-découverte récente de ce qu'on appelait jadis avec condescendance les «petits Bordeaux», éreintés par le négoce bordelais installé à Libourne (voir les travaux de Ph. Roudié sur la question), paraît être un des éléments du renouveau de l'intérêt global pour cette région. De même, un second facteur de ce renouveau est constitué par la découverte de la richesse du patrimoine monumental (La Sauve Majeure, châteaux de l'époque anglaise) et urbain (prieurés de St Macaire et celle de La Réole), ainsi que tous les petits bourgs «de caractère», les ravissantes églises de campagne à découvrir. La région, apparaît ainsi comme un *gisement de ressources patrimoniales encore inexploitées*.

Et certains maires n'hésitent pas à élaborer une politique du logement et de l'habitat en l'appuyant sur la valorisation du patrimoine local et en s'adressant à des couches sociales particulièrement sensibles à la qualité du cadre de vie et de l'environnement. Ici les villes de St Macaire et de Cadillac sont à l'avant-garde, qui savent attirer des professions libérales et des cadres moyens dans ses murs. Mais il y a bien d'autres cas, Tresses, St Quentin de Baron sont également en mesure de s'équiper dans le même esprit et de fournir ce genre d'offres.

Plus particulièrement, nous pourrions souligner l'existence d'une véritable *épine*

dorsale de l'Entre-Deux-Mers : l'axe Créon, St Quentin, La Sauve, Sauveterre de Guyenne, Castelmoron d'Albret, Monségur. Axe le long duquel s'échelonnent des bourgs et des petites villes oscillant entre 500 habitants et 2500 habitants. Cet axe caractérise tout à fait ce *mélange* si caractéristique de l'Entre-Deux-Mers, d'une économie viticole en pleine recherche de qualité d'une part, et d'autre part d'une valorisation d'un patrimoine culturel très significatif sur le plan archéologique, monumental, urbain. Les «bastides» sont là pour témoigner de ce riche passé. Patrimoine qui fait aujourd'hui l'objet de classement, de protection et de ré-utilisation soit en bâtiments publics, soit en logements privés.

Cet axe qui traverse l'Entre-Deux-Mers de part en part, constitue une aire culturelle très différente de la culture des Hauts de Garonne et de la CUB. D'un côté, il s'agit d'une région fortement soumise aux aléas de l'urbanisation en front de Garonne et de Dordogne, mais, d'un autre côté, il s'agit d'une région très inventive sur le plan de ses ressources à explorer et à exploiter en milieu rural : par exemple le lien établi entre patrimoine, festival et mécénat, semble porteur de nombreuses potentialités dans plusieurs lieux : Sauveterre, St Ferme, La Réole, La Sauve, Rions, St Macaire, Grézillac, Rauzan, Pellegrue, Monségur, Castelmoron d'Albret, Cadillac, Gensac, Pujols, Blasimon...

En résumé, la *dichotomie et la bipolarité des territoires* sont partout. Elle divise les villes des hauts de Garonne, elle oppose le milieu rural et l'urbain métropolisé, elle distingue les villes de la CUB à fort budget culturel et les villes hors CUB à budget beaucoup plus faible, enfin, elle dessine deux cultures à finalité différente :

- la première, à dominante rurale, est fondée sur l'initiative en matière de vie associative.

- la seconde, à dominante urbaine, est fondée sur une intervention plus impor-

tante des pouvoirs publics, une municipalisation plus intense de l'aide à la culture et aussi l'intervention d'acteurs professionnels sous contrat.

Mais entre les associations et les municipalités, il n'existe jamais de barrières étanches, le meilleur exemple en est Carbon Blanc où l'association du centre J. Brel fondé par l'adjoint à la culture comprend neuf sections dont fait partie le «Théâtre en Vrac», soutenu à la fois par le Conseil Général et la mairie. Le militant associatif qui est aussi l'adjoint à la culture de Carbon Blanc, permet alors à l'association et notamment à sa troupe de théâtre, de bénéficier de soutiens importants de la mairie et du Conseil Général. Ces soutiens ne sont d'ailleurs pas uniquement financiers, ils constituent surtout l'intégration dans un réseau et sont garantis par la durée et la stabilité que leur apporte la caution politique locale.

3. AUTONOMIE COMMUNALE ET REGROUPEMENT CULTUREL

1/ L'Entre-Deux-Mers est une petite région, et sans doute se présente-t-elle comme chargée d'histoire et marquée par une culture propre. Mais il faut bien en convenir : nous travaillons sur un maillage de communes qui d'abord sont des entités administratives fondées sur une autonomie réelle et qui ensuite réagissent avec leurs ressources propres, leurs forces culturelles accumulées et parfois avec un brin d'esprit de concurrence par rapport aux voisines, en matière d'investissement financier. Les politiques budgétaires sont différentes : certaines communes font le pari de l'investissement lourd en considérant que le public potentiel de la région se formera au contact direct de l'offre locale (St Loubès qui a un centre culturel en régie directe), d'autres ont une politique d'animation sportive et socio-culturelle offensive sans équipement lourd (Bassens).

2/ N'oublions pas que pour sa part, la

ville de Bordeaux consacre 30 % de son budget aux affaires culturelles. Il est arrivé, certaines années, que une ou deux villes de l'Entre-Deux-Mers soient allées jusqu'à 20% de leur budget pour la culture, mais il s'agissait alors de satisfaire à des choix d'investissements lourds de type bibliothèque, comme à Carbon Blanc en 1988-1989. L'exception confirme la règle : les budgets culturels en Entre-Deux-Mers oscillent entre 0,5% du budget général dans les communes rurales et 2,5 % du budget général dans les communes urbaines (Cf Tableau de l'enquête).

D'où, par contraste, un sentiment de minorité et de domination par rapport à la grande ville qui tour à tour les inspire, les défie et également aspire leurs publics pour une partie de leurs loisirs. Bordeaux et la CUB constituent à n'en pas douter une vaste réserve de loisirs et d'activités sportives et représentent un marché culturel en pleine expansion. Moins nombreux sont les cas où le public bordelais lui-même vient aussi profiter des spectacles de l'Entre-Deux-Mers (Corrida à Floirac, fêtes de la musique, nuits du patrimoine).

Cette situation favorise une recherche d'identité culturelle autour des références ignorées de la grande ville, celles qui concernent le patrimoine, la ruralité, et la culture populaire. Ces stratégies de différenciation constituent un trait marquant de l'action culturelle rurale ; c'est ainsi que des références, aujourd'hui délaissées par les services culturels des grandes métropoles telles l'action populaire et la démocratisation, sont toujours très vivaces en Entre-Deux-Mers et prennent la forme d'une culture de proximité.

3/ Mais il y a plus. Dans ce maillage de villes d'agglomération et de petites villes en milieu rural, des formes de regroupement existent dans le domaine de l'action culturelle :

- Un syndicat intercommunal à vocation culturelle (SIC) a été créé en 1981. Il

regroupe neuf communes : Carbon Blanc, St Loubès, Ste Eulalie, Bassens, Lormont, Montferrand, St Vincent de Paul, Ambarès, Ambès... Soit environ 68.000 habitants. C'est un établissement public administratif qui tire ses ressources de ce que lui donnent les communes au prorata du nombre d'habitants. Subventionné par la DRAC pendant deux ans, le SIC a aidé au développement de l'art dramatique, a permis la création d'ateliers de conteurs. Il a à son actif la venue de Peter Brook, la visite de l'ONBA, et facilite l'action des troupes locales comme le Théâtre en Vrac de Carbon Blanc.

Ce dernier mérite que l'on s'y arrête : l'action théâtrale y apparaît comme l'action culturelle par excellence, comme le montrent ses activités dans les écoles de Cenon, du Grand-Parc et aussi ses tentatives de ré-insertion de chômeurs et RMistes. La troupe peut désormais s'appuyer sur les équipements culturels de St Loubès. Elle a joué à plusieurs reprises des pièces comme «Le chapeau de paille d'Italie», «Les fourberies de Scapin», «Le lavoïr», et elle a participé aux fêtes du bicentenaire («De notre racine aux racines»). De plus, elle intervient comme structure de formation et de stages préparatoires au travail théâtral.

Celui de Saint-Quentin de Baron autour du CRAC et de sa fédération très originale de communes. Action de formation (musique) et de diffusion de spectacles (Facettes), font la différence avec les autres formes de coopération. L'action du CRAC est associative et non institutionnelle, même si elle bénéficie de fonds publics. Tout se passe comme si devant les difficultés rencontrées par les collectivités locales pour s'allier, le CRAC réalisait une sorte de coopération intercommunale officieuse, parallèle. Il est vrai que, à la différence des mairies, l'association possède des capacités d'expertise qui lui permettent d'avoir une vision plus claire et plus sereine de l'action culturelle intercommunale.

En revanche, et c'est le revers de la médaille, leur statut privé ne leur permet pas de poser des exigences fortes vis à vis des mairies. Par exemple, les mairies ne sont liées par aucun engagement contractuel pour les spectacles de Facettes données sur leur territoire. Rien ne les oblige à procéder à une campagne de publicité visant à promouvoir le spectacle. Cela explique peut-être le faible taux de remplissage des publics urbains. En général, quand une commune accueille une manifestation subventionnée par un partenaire public et institutionnel, elle doit organiser un minimum de promotion (il s'agit souvent d'accords entre conseils généraux et communes).

4/ Enfin, l'hypothèse d'une sorte de polarisation topographique de la culture s'impose :

- L'axe Créon, La Sauve, St Quentin de Baron, Targon, Sauveterre, Monségur nous fait pénétrer dans le pays profond jusqu'à la limite de l'agenais : cet axe se caractérise par un travail associatif intense en matière d'action culturelle : la complicité et la fête, le sport, la lecture, la musique, avec un début d'organisation et de professionnalisation.

- Les bords de Dordogne et de Garonne se caractérisent par une municipalisation plus forte et une professionnalisation des acteurs... Offices culturels et interventions municipales. Diffusion du spectacle vivant et dimensions nouvelles en terme de classes d'âge, de phénomènes démographiques et d'immigration. A Cenon, Lormont, Bassens : volonté de structurer une demande, et d'encadrer les classes d'âge en difficulté ou touchées par le chômage.

Toutefois, les passerelles se multiplient entre ces deux modes d'organisation :

* les associations sont très vivantes sur la rive droite, mais ont tendance à servir une politique d'intégration (Centre J. Brel, Carbon Blanc).

* la professionnalisation des acteurs est aussi modestement en marche dans le

milieu rural. A Rions, les Tréteaux de la halle se sont dotés d'un metteur en scène professionnel. Décision qui non seulement s'inscrit dans une volonté de re-légitimation du milieu rural, mais encore se fonde sur le pari de la qualité. Ce pari est encore une autre manière de dire que l'on peut faire tout aussi bien que la grande ville. On se situe là dans la même optique que les orientations du CRAC.

MUNICIPALISER LA CULTURE : COMPLÉMENTARITÉ DE LA FONCTION INTÉGRATRICE ET DE LA FONCTION LUDIQUE

Le système politique agit fortement sur l'offre culturelle et aide une demande à se structurer. On voit partout les publics se développer en fonction des investissements municipaux.

1/ Le système politique local gère directement ou indirectement des structures de décision, des équipements, des ressources et des responsabilités. Partout on observe trois tendances qui ne sont pas propres à l'Entre-Deux-Mers, mais qui y sont très présentes :

- la municipalisation de la culture
- la professionnalisation des acteurs culturels, metteurs en scène, troupes de danse, spécialistes de musique et de danse...
- la persistance de la vie associative dans le domaine culturel (et sportif). C'est la vie associative qui reste le plus marquée par l'identité locale.

Il faut noter l'impact de la politique du Conseil Général : même si elle n'a pas créé de toutes pièces le mouvement, elle représente une source d'émulation. Les mairies se sont fortement mobilisées pour suivre le mouvement et peut-être aussi pour ne pas tomber sous une tutelle officielle du département. On aurait là un des éléments d'explication du passage en régie, largement suivi dans la région.

2/ Le système local n'agirait pas lui-même s'il n'était relayé par les pouvoirs

publics, par le secteur public qui aide et structure le champ de la culture (le centre et la périphérie). L'appui de la DRAC, celui du Conseil Général et celui du Conseil Régional sont à cet égard tout à fait déterminants (formes d'aides et de services). Mais cela ne va pas sans grincement de dents : les trois partenaires, Etat, élus et acteurs ne sont pas nécessairement d'accord sur l'action culturelle, la définition de l'art et la programmation des centres. Or un minimum d'accord conditionne les aides. Certaines communes manifestent à cet égard leur volonté d'indépendance (que le niveau d'endettement reflète). Quant aux artistes, ils sont eux-mêmes habités par un fort désir d'autonomie.

3/ Un point d'histoire s'impose ici : à partir de quelle période ce phénomène a-t-il pris forme ? Deux repères chronologiques majeurs :

a) Fin des années 1970 et début des années 1980 : la mobilisation associative s'accroît à Sauveterre, Carbon Blanc, St Loubès, Rions, St Quentin de Baron et les municipalités s'engagent dans l'action culturelle. Cette mobilisation s'inscrit dans le contexte des élections municipales de 1979, de l'élection de 1981, et bénéficie des encouragements de l'Etat après 1981 (période de Lang I) ;

b) Fin des années 1980 et début des années 1990 : le nouveau discours sur l'intercommunalité s'articule avec une politique culturelle pragmatiste. De plus les progrès de la décentralisation apportent des changements dans le domaine de la diffusion du livre (et beaucoup de bibliothèques construites depuis peu passent en régie). Les budgets municipaux montrent ces transferts, ces déplacements et les liens qui se tissent entre le système politique local et les phénomènes d'offre culturelle.

Ainsi, une triple image de la culture domine, à travers l'enquête :

a) La culture en tant que système d'offre très présente en milieu urbain : le

livre, la musique, la danse, le théâtre, en somme le spectacle vivant, culture dont la finalité est l'intégration, la formation, le plaisir lié à la pratique culturelle,

b) L'effacement des solidarités anciennes en milieu rural. Les publics ne s'y retrouvent pas facilement, sauf les publics « rapportés », les couches moyennes des « petites villes de caractère » (St Macaire, Cadillac...). Mais qu'en est-il des « jeunes » d'un côté, des autochtones de l'autre ? En milieu rural, l'hétérogénéité des publics est tout à fait problématique. Née du double mouvement d'exode rural et de rurbanisation, elle déroutte foncièrement les acteurs culturels locaux qui cherchent à adapter leur politique culturelle à elle.

c) Une vie associative intense, dont une part est d'origine ancienne et traditionnelle, et dont l'autre est assumée par les « noyaux immigrants », les nouveaux venus à la recherche d'une reconnaissance locale, souvent représentés par les couches moyennes (St Macaire, St Quentin de Baron, Cadillac, et bien entendu la rive droite, Carbon Blanc, St Loubès...). La vie associative apparaît ici comme la quête d'une légitimité, transposable sur le plan des responsabilités politico-communales.

En même temps, la culture fait plus clairement l'objet de stratégies politiques. Nous pouvons observer deux grands axes stratégiques :

a) Premier axe : la *fonction intégratrice*. Elle se déploie dans trois directions :

- sociale : phénomène des banlieues dans les villes d'agglomération (pauvreté, délinquance, immigration),

- identitaire : recréation d'une identité à St Macaire, opération « racines » à Carbon Blanc.

- démocratique : formation d'objectifs spécifiques en matière d'élévation du niveau culturel : lecture « pour tous », apprentissage de la musique, vie sportive.

Le thème de l'intégration sociale et

socio-culturelle est une constante dans le discours des élus de l'Entre-Deux-Mers. D'une part, il s'agit d'aider et de subventionner tout ce qui permet de structurer l'occupation du temps libre pour les classes sociales ou les classes d'âge les plus défavorisées. D'autre part, le problème est d'accompagner le travail scolaire d'apprentissage de la lecture, de diffusion du livre et de l'écrit dans les populations les plus démunies culturellement. Le développement culturel apparaît alors comme antidote du désordre social, comme remède au mal-vivre, au mal-être (Bassens, Lormont, Cenon, Floirac), et comme un moyen de lutter contre les inégalités et les clivages qu'une autre « culture », celle du savoir et du goût légitimes, celle de l'Ecole aussi, secrète.

Un exemple pertinent d'action « à la base » est celui du Théâtre en Vrac de Carbon Blanc : l'association MACADAM que les responsables de cette troupe animent, vise à réinsérer des chômeurs et des groupes de RMIstes (de la rive droite) par la voie du théâtre, en les invitant à exercer (ou à découvrir) sur scène leur capacité à une bonne « présentation de soi ». Cette troupe compte quelques belles réussites dans ce domaine, par exemple l'envoi d'un de ses élèves au conservatoire régional, alors même que celui-ci était au départ en situation de grave échec scolaire. Il en va de même pour toutes les opérations DSQ (Développement social des quartiers, au nombre de 400 en France). Autant celles qui s'inscrivent dans Banlieues 89, comme à Floirac, que celles qui s'intègrent dans la politique de la ville dont le volet culturel est important : il faut ici se référer aux opérations Rap dans les cités ou Prévention été, comme aux politiques d'équipement sportif de proximité (au nombre de 1500 en France, dans les grandes banlieues). Le cas de Bassens serait intéressant à analyser. Le quartier du « Moura » (qui a été ré-habilité au début des années 90, dans le cadre des opérations de ré-habilitation de l'office HLM), constitue le cas le plus typique

d'une situation traditionnelle d'immigration, avec la présence de nombreux bénéficiaires du RMI.

b) Le deuxième axe repose sur la *fonction ludique*. La culture apparaît alors presque à l'opposé comme libération des contraintes, expression libre, réalisation du moi, spontanéité de l'individu, libération du plaisir. Et ici encore, nous rencontrons une des dimensions des politiques culturelles de l'Entre-Deux-Mers. Les équipements culturels décidés par les élus - bibliothèques, maisons de quartier, salles de spectacle, maisons de jeunes, conservatoires de musique, ateliers d'arts plastiques, ateliers de danse, équipements sportifs de proximité - épousent les « régions morales » de la ville, s'inscrivent dans les lieux où une population vit, et cherchent en même temps à exprimer une identité spécifique et une singularité de quartier (Cenon, Lormont, Floirac...). C'est pourquoi, si en milieu urbain, l'intervention de la commune et des élus apparaît nécessaire pour répondre à la hauteur des besoins, le tissu associatif est toujours indispensable pour s'ajuster à un milieu socialement très segmenté et très clivé, en comprendre la demande en fonction des classes d'âge impliquées, et mettre en oeuvre, aux côtés des professionnels, l'offre proposée. Ainsi, une vie associative sans volonté politique est vide, une volonté politique sans vie associative est aveugle.

L'idée directrice repose sur l'émergence d'une *culture de proximité* qui « parle » aux gens parce qu'elle est faite en grande partie par eux et pour leur plaisir. L'exemple pertinent ici est donné par le travail de longue haleine entrepris par la troupe rionnaise Tréteaux de la halle et son festival Coups de théâtre, dont l'insertion locale repose sur la mise en scène de pièces classiques, dans lesquelles le grand public retrouve sa culture d'origine (*Mariage de Figaro* de Beaumarchais, *L'île aux esclaves* de Marivaux / *Pièces de Courteline*, et de Obaldia...).

Mais il n'existe pas de politique cultu-

relle qui ne s'enracine dans un système administratif local et ne prétende représenter une identité locale. L'action culturelle est alors couplée avec les ressources d'une administration et avec les potentialités d'un territoire.

Enfin, les publics de l'Entre-Deux-Mers sont-ils au rendez-vous de la culture organisée ? En milieu rural, il s'agit souvent d'un public rare, difficile à mobiliser. Public de « complicité » comme à Monségur, de festival comme à Sauveterre, ou, comme celui du CRAC, public structuré par les salariés et les militants associatifs eux-mêmes, et encore public dont l'origine est extra-locale. Ainsi, le public du festival de Rions est suffisamment important pour que la manifestation soit financièrement viable, et pourtant il met ses organisateurs dans une situation difficile. Ces derniers avaient créé un festival destiné aux populations locales dans un but de démocratisation culturelle. C'est à ce titre que des subventions leur furent accordées. Or c'est essentiellement un public de bordelais, habitués des festivals, qu'ils accueillent. Ainsi, comment légitimer auprès des élus une manifestation relativement coûteuse pour une petite commune dont le « bénéfice intellectuel et culturel va à des « étrangers » ? »

Et, à l'autre pôle, quel type d'incitation donnent les élus qui se contentent de reconduire des subventions à des associations, sans les intégrer à des orientations politiques claires ? La culture se routinise si la vie associative ne parvient pas à dépasser le point de vue strictement « instrumental » du soutien financier. Inversement, si les élus se déchargent des problèmes de diffusion et d'animation culturelles sur les seules associations estampillées, d'autres formes de routinisation, liées à des expressions trop strictement locales, risquent de se faire jour.

En milieu urbain, le problème du public se pose différemment. A l'instar des lieux, il est très éclaté, du moins en termes de classes d'âge et de classes

sociales : les jeunes de banlieues le disputent aux publics des couches moyennes, de même que le théâtre classique le dispute aux spectacles de corrida ou aux concerts Rock... Un public « jeune » ? Un public « moyen » ? Un public « traditionnel » ? Peut-être. Mais comment les atteindre et quelles politiques mettre en oeuvre pour les fidéliser ? Telles sont les questions que se posent les responsables locaux, dans la mesure où, sans public, il est difficile de procéder à une évaluation de l'influence concrète que la culture organisée exerce sur place.

EN CONCLUSION : UNE SCIENCE DU JUSTE MILIEU CULTUREL

En Entre-Deux-Mers comme ailleurs, la vieille opposition entre la *culture noble* et la *culture marchande* perdure. Et de ce point de vue, il faut faire pour la culture ce que le vieux philosophe Aristote établissait pour la justice, la faculté d'être un juste milieu entre un excès et un défaut :

- l'excès consiste à réduire la culture à des productions strictement élitistes;
- le défaut consiste à diluer la culture dans toutes les manifestations de la vie sociale.

Faisons donc de la culture un juste milieu et définissons-la comme étant la *culture organisée*, c'est à dire ni la culture privée et individualisée, ni la culture d'élite et minoritaire, puisque, dans l'enquête, est pris en compte tout le secteur de l'animation socio-culturelle. Ainsi, les *pratiques* de la culture s'inscrivent dans des *politiques* de la culture et les politiques de la culture se déploient à leur tour sur un *territoire*.

Dans la tradition française, la notion de culture s'emploie en vue de recouvrir un échec de phénomènes socio-culturels fort complexes. Elle renvoie tour à tour en effet à des formes objectives et à leurs identités, à des modes de vie et à leurs systèmes de valeurs, à des pratiques d'acteurs et à leurs normes. En quoi la cultu-

re peut-elle être cette notion qui, dans cette opération de déchiffrement, fait la liaison entre le sujet cultivé et l'objet culturel, l'acteur et ses principes d'action, l'action sociale elle-même et sa cohérence d'ensemble, en quoi est-elle cette matrice historique de toutes les conceptions, les normes et les valeurs ? La réponse tient dans le fait qu'elle présente trois caractéristiques majeures, celle d'être un *facteur d'intégration*, d'être un *mode de consommation*, d'être enfin un *objet de production*.

a) *Facteur d'intégration*. La culture ordonne les sociétés, parce que les sociétés sont en perpétuelle transformation. Il ne saurait y avoir de société sans structure de domination. De même est impensable une société qui ne se traduise dans une histoire culturelle active, et ne se réfère à un code culturel différencié selon les classes, selon les âges et les générations. La culture est un facteur d'intégration.

b) *Mode de consommation*. Objet de reconnaissance sociale, elle est également un objet de diffusion et de consommation, de communication et de distinction par des publics spécifiques, comme le montrent les effets démultipliateurs de la société de masse sur les activités culturelles. A l'instar de n'importe quel bien produit en masse, la culture qui se procure sur un marché, met l'art et l'esthétique à la portée du plus grand nombre. Elle se traduit alors dans des systèmes de goûts et structure des styles de comportement.

c) *Objet de production*. Norme, valeur, croyance d'un côté, pratique et consommation de masse, de l'autre, production et création enfin, telle est l'amplitude du phénomène. Alors que le travail s'oppose à la nature spontanée et ne connaît que la matière qui se transforme, la culture pour sa part informe, et ne se révèle comme vecteur de transformation que dans une production éphémère, le spectacle « vivant », le concert, la création artistique. L'art est alors l'élément le plus culturel du travail.

Cette apparente absence d'unité met en valeur, d'une part les caractéristiques de transversalité du concept, d'autre part sa dimension métaphorique. La culture joue ainsi le rôle d'un concept *médiateur* par excellence entre le développement des loisirs et l'élévation du niveau scolaire, le temps de loisir et le temps de travail, le temps « choisi », « libéré » et l'identité statutaire, et entre le mode de vie et le niveau de vie, la sphère de la signification symbolique et celle des ressources politiques. Les qualificatifs dont on affecte le temps de loisirs oscillent entre plusieurs adjectifs qui se recourent : libéré, inoccupé, choisi, libérateur. De plus la notion de culture suppose une analyse rigoureuse des concepts de style de vie, de mode de vie, de niveau de vie.

Toutefois, comment ne pas observer le parallélisme entre le rôle de plus en plus grand joué par le temps de loisir dans les vies individuelles (le « retour de l'acteur » et ses projets individuels que

Alain Touraine a analysés), et la dimension problématique de l'emploi (chômage en hausse accompagné de la perte d'identité professionnelle, et décrochage par rapport à la culture d'entreprise) ? La notion de culture semble prendre alors une direction inattendue. Si, en effet, l'enquête sur l'Entre-Deux-Mers nous a appris qu'elle est ce à quoi l'on aspire (quête identitaire, valeur de liberté et d'indépendance à l'égard du contrôle social, hédonisme de l'expression), elle n'a cessé de suggérer dans le même temps, que la culture, spécialement en milieu urbain, risque aussi de n'être pour certaines classes d'âge, que l'indication d'une série d'absences : celles de l'identité professionnelle, de l'intégration scolaire ou du degré légitime du savoir. Elle désignerait alors, comme en « creux », le vide d'une marque différenciatrice et d'une reconnaissance sociale. Telles sont l'ambiguïté et l'équivoque du mot que, selon les positions occupées par ses utili-

sateurs, l'enquête nous a permis de mettre à jour.

1 Remerciements. Nous demandons instamment aux élus et aux responsables culturels dont nous oublierions involontairement, dans cet exposé, le nom ou les réalisations, de bien vouloir nous en excuser. L'enquête lancée, sur la proposition du Comité de Liaison de l'Entre-Deux-Mers, s'est déroulée en deux temps, au Printemps et en été 1993. Printemps 93 : ce fut la rencontre avec les élus, les responsables d'offices culturels et d'associations culturelles, ainsi que les professionnels sous contrat. Qu'ils soient ici vivement remerciés. Tous nous ont aidé généreusement dans notre tâche, tout particulièrement, Mr Deluga, qui nous a obligeamment introduit auprès de certains élus de la rive droite.

Puis, deuxième temps, été 93, c'est la période qui a correspondu à la reprise des festivals et des animations, au cours de laquelle deux étudiants ont été étroitement associés au travail de terrain.

2 Voir John Rawls : *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987. Cet auteur distingue entre concept de justice et conception de la justice, et entre identité et conflit, P30 et 89.

3 Voir le statut précaire des intermittents du spectacle : souvent « employés » par des associations — qu'ils ont eux-mêmes créées —, et qui louent leurs services à des institutions culturelles ou à des collectivités.

Saint-Quentin-de-Baron

Commune viticole aux vins d'A.O.C. «Bordeaux Supérieur» et «Entre-Deux-Mers», Saint-Quentin-de-Baron a pris le nom d'un romain de famille sénatoriale qui, selon la tradition, aurait évangélisé la région d'Amiens, sous l'empereur Dioclétien, et aurait subi le martyre, sur l'ordre de Maximien Hercule, en l'an 287. D'une superficie de 870 hectares, elle s'étend de part et d'autre de la route départementale 936, entre Tizac-de-Curton et Baron. Les sites préhistoriques de Jaurias et Lespaux attestent d'une occupation humaine remontant à l'époque moustérienne. L'église paroissiale est un beau spécimen de sanctuaire rural de Guyenne.



Des chercheurs et des historiens ont porté un intérêt particulier à Saint-Quentin-de-Baron, notamment Léo Drouyn, l'abbé Labrie et Raoul Cousté, et aujourd'hui l'Association historique des Pays de Branne.

1000 habitants. Crèche, halte-garderie, écoles maternelle et primaire, écoles de musique, de danse, d'arts plastiques, salle et programmation de spectacles. Centre de Formation Professionnelle (C.R.A.C.), associations sportives et culturelles. La commune de Saint-Quentin-de-Baron est jumelée avec Kalives (Crète), dans le cadre de l'opération Crête-Entre-Deux-Mers.